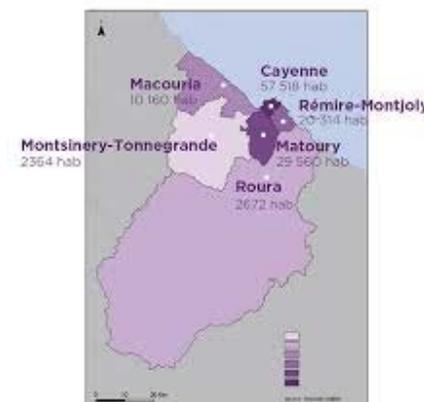


« Faire de l'eau une ressource pour
l'aménagement »
sur le territoire de la CACL



1. La démarche Atelier des territoires
2. La session 2017-2018 eau – aménagement
3. Lancement de la démarche en Guyane



Atelier des territoires

Une démarche incitative

- > d'accompagnement des territoires
- > avec une problématique d'aménagement à enjeu national

Quels sont les territoires ciblés ?

- les territoires *en manque de gouvernance*, ou de projet territorial
- et/ou les territoires *en situation de forte complexité* : injonctions paradoxales en matière d'aménagement, contradictions apparentes, conflit territorial...

10 sessions thématiques d'Ateliers des territoires en 10 ans !

- depuis 2006 : littoral, montagne, territoires économiques, risques, territoires ruraux et d'entre-deux
- [en cours] :
 - . Paysages dégradés (2015)
 - . Périurbain (2016)
 - . Montagne (2016)
 - . Eau et aménagement (2017)
 - . Patrimoine (2017)



Atelier des territoires

Les grands principes de la démarche

« Le projet avant la règle »

Réunir les acteurs:
État / Élus / partenaires

Le regard extérieur d'**une équipe pluridisciplinaire**
(urbaniste, paysagiste, écologue, économiste, etc. *selon les ateliers*)

La projection à l'échelle du grand territoire pour une meilleure inscription des projets locaux

Interroger des controverses pour les dépasser



La méthode

Partir du **récit des élus** et partenaires, directement sur le terrain en immersion

Construire une **animation renforcée et un co-pilotage** Etat - Elus - Equipe pluridisciplinaire

Organiser un **dialogue territorial de qualité** alternant séances collectives : **« les ateliers »** avec des réunions techniques inter-ateliers ou bilatérales

Générer des **intuitions de projet** en workshops, par l'équipe pluridisciplinaire

S'appuyer sur la **représentation carto** pour mieux croiser les échelles

L'appel à candidature 2017 : « Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement »

6 offres retenues
/11 candidatures

- Métropole Aix Marseille Provence,
- Grand auxerrois et le bassin versant de l'Yonne médian,
- Nord est lozérien : Aubrac Margeride, bassins amont du Bès et de la Truyère,
- Le Rupt de Mad (Meuse et Meurthe-et-Moselle)
- L'agglomération d'Épinal et le bassin versant de la Moselle (Vosges),
- la Communauté d'agglomération du Centre Littoral, Guyane

Initiative de la candidature et pilotage : DEAL - OEG - AUDeG

Les six communes de la Communauté d'Agglomération
du Centre Littoral



30/07 Courrier DHUP au Préfet et
Direction OEG et AUDEG



Atelier des territoires

1^{ère} étape : formation-action

- Début juillet 2017 , organisée par : [DHUP/CEREMA/DREAL Rouen](#), avec les 6 territoires représentés,
- Participants : 2 DEAL, 1 OEG, 1 AUDeG
- Mise en situation sur le territoire de la vallée de Landelle (atelier 4, tourisme rural):
 - Visite en bus de sites avec les élus pour la lecture du territoire
 - Atelier avec élus + techniciens, animation équipe pluridisciplinaire, cadrage DREAL/DDT
- Analyse séquences et apports méthodologiques (DHUP, CEREMA)



Pourquoi la CACL ?

Mosaïque de paysages d'eau : milieux littoraux (mangrove, vasières, plages et lagunes), zones humides (marais, savanes humides...).

Réseau hydrographique dense

Enjeux d'aménagement fort face la pression d'urbanisation

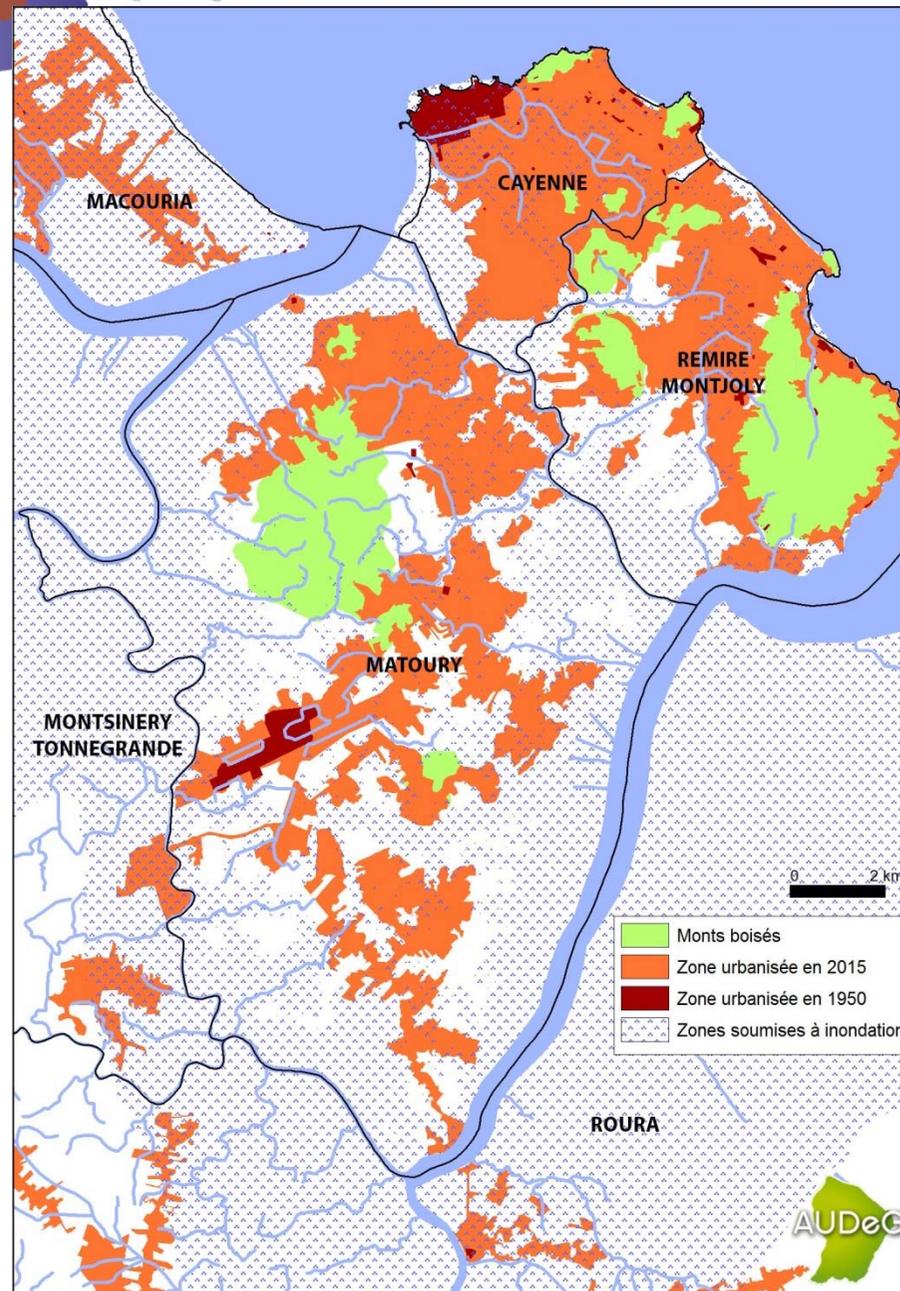
Empreinte agricole marquée

Risques naturels (inondations, érosion du trait de côte)

Nombreuses Initiatives territoriales : révision du ScoT, plan de paysage, plan de déplacement urbain, TCSP...

EPCI aux compétences élargies

(eau et assainissement + GEMAPI au 1^{er} janvier 2018)





Les acteurs et leurs rôles

L'équipe de pilotage : La DEAL, l'OEG et l'AUDeG assurent l'organisation et l'animation générale des Ateliers.

L'équipe projet : les élus et les Maires de la CACL sont les interlocuteurs majeurs et indispensables des séances locales d'Atelier.

Les experts extérieurs (l'équipe pluridisciplinaire) : ils réunissent les compétences adaptées aux enjeux locaux. Ils apportent un regard nouveau, élargi et dégagé du jeu d'acteurs local, participent au renouveau des méthodes de projet et de partenariat,

Le bureau des stratégies territoriales – DHUP : ils sont les accompagnants de l'équipe de pilotage.

Les acteurs locaux associés : CAUE, PNRG, Conservatoire du Littoral, chambres consulaires, EFPAG, bureaux d'études, chercheurs... sont associés aux sessions d'Ateliers.

Les parties prenantes du projet de territoire (société civile, habitants, acteurs économiques, etc.) : ils sont mobilisés sur les sites retenus de l'Atelier en mode participatif,.



Atelier des territoires

Ambition des ateliers sur le territoire de la CACL

- Faire évoluer la perception de l'eau sur le territoire ;
- Sensibiliser et impliquer les élus, leurs techniciens, les décideurs locaux aux enjeux « eau » et biodiversité, pour penser l'eau comme une opportunité et faire émerger des projets ambitieux ;
- Poser les questions de subsidiarité et de solidarités entre usagers, entre échelles de territoire et construire une gouvernance territoriale durable ;
- Intégrer l'eau dans les projets du territoire de la CACL
- Rassembler les visions politique sur l'aménagement du territoire et développer une culture commune
- Favoriser la bonne échelle dans l'émergence de maîtrises d'ouvrage qu'elles soient publiques ou bien privées



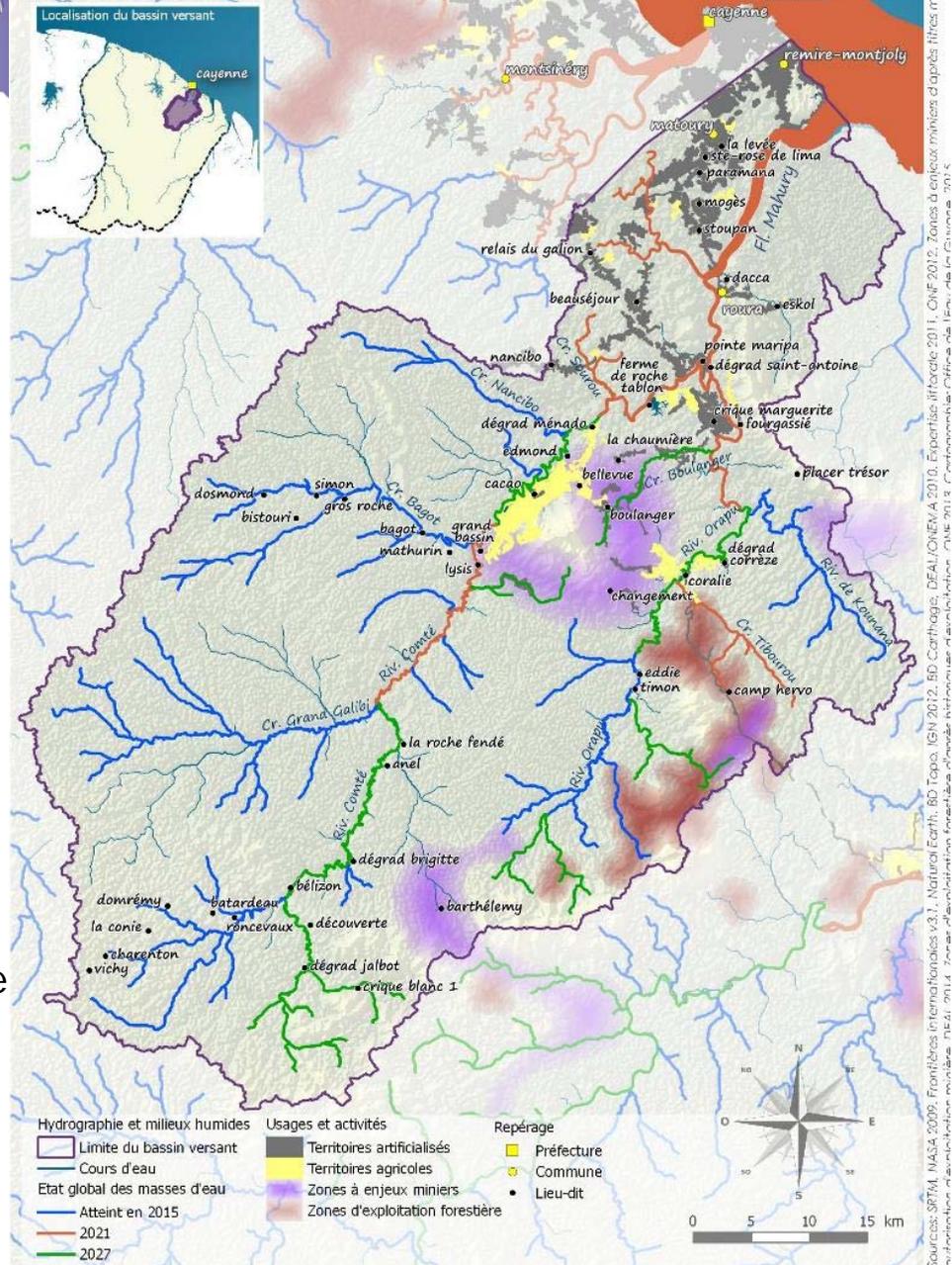
Atelier des territoires

Les prochaines étapes

- Octobre : lancement MAPA pour recruter les experts extérieurs
- Octobre-novembre : présentation de la démarche au Conseil Communautaire de la CACL
- Décembre 17 : séminaire de présentation de l'atelier auprès des parties prenantes
- **Mars 2018 : Atelier 1 (1 j avec les élus en visite en bus sur le territoire + ½ j de débriefing avec les élus)**
- Entre mars et juin 2018 : **Atelier 2** (travail avec les élus sur la stratégie territoriale 2 j)
- Entre juin 2018 et octobre 2018 : **Atelier 3** (formalisation de mise en œuvre de la stratégie avec les élus 2 j)
- Fin 2018 : séminaire local de restitution
- Début 2019 : séminaire national de restitution
- 1^{er} Semestre 2019 : capitalisation (publication d'un ouvrage)

Le bassin versant du Mahury

Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux de Guyane 2016-2021



Le budget prévisionnel et le plan de financement

Organismes financeurs	Montant demandé	% du montant de l'opération	Montant proposé
Aides publiques	230 800 €	100%	230 800 €
AFB	20 000 €	8,7%	20 000 €
Collectivités	7 600 €	3,3%	7 600 €
DEAL	52 000 €	22,5%	52 000 €
DHUP	96 000 €	41,6%	96 000 €
MOM	25 200 €	10,9%	25 200 €
Office de l'Eau (PPI 2014-2020)	30 000 €	13,0%	30 000 €
Total	230 800 €	100%	230 800 €